

ENQUETE SUR LE TEMPS DE TRAVAIL DANS L'ARTISANAT  
**La réforme des heures supplémentaires  
n'a pas eu l'impact espéré sur les entreprises artisanales**

Soucieuse de connaître la situation précise des entreprises artisanales en matière de temps de travail et de pratique des heures supplémentaires, l'UPA a commandé une enquête\* portant sur le dernier trimestre 2007.

**Cette étude révèle que la pratique des heures supplémentaires est importante dans l'artisanat mais qu'à ce stade la réforme gouvernementale entrée en application le 1<sup>er</sup> octobre 2007 n'a quasiment pas modifié le comportement des chefs d'entreprise artisanale.** Ainsi, la proportion d'entreprises artisanales ayant eu recours aux heures supplémentaires était de 50% avant la réforme et n'a progressé que d'un point pour atteindre 51 % au terme des trois premiers mois d'application de la mesure de défiscalisation fiscale et sociale des heures supplémentaires. A noter néanmoins que la part des artisans utilisant régulièrement les heures supplémentaires tend à se renforcer sur cette période, passant de 31% à 33%.

Parmi les artisans qui ont eu recours aux heures supplémentaires depuis le 1<sup>er</sup> octobre, une très large majorité (90%) fonde ce choix sur le niveau d'activité, rappelant ainsi une évidence économique : le recours aux heures supplémentaires est avant tout une réponse à un surcroît temporaire d'activité. Parmi ceux qui n'ont pas eu recours aux heures supplémentaires, **seule une petite minorité d'artisans (11%) met en accusation la complexité du dispositif.**

En outre, 15 % des artisans estiment que leurs salariés manifestent plus qu'avant la réforme leur souhait d'effectuer des heures supplémentaires, contre 79% qui sont d'un avis contraire.

Ces différents éléments confortent l'UPA dans sa conviction que la réforme des heures supplémentaires est nécessaire et positive mais qu'elle n'est pas de nature à elle seule à accélérer sensiblement la croissance. **Seul un traitement de choc tel qu'un allègement massif du coût du travail pourra relancer franchement et durablement l'économie nationale.**

Par ailleurs, l'étude montre que **près de la moitié (46%) des salariés embauchés à plein temps dans une entreprise artisanale, travaillent plus de 35 heures**, seuls 4% travaillant plus de 40 heures par semaine. Ce chiffre illustre le dynamisme économique de l'artisanat ainsi que les formidables potentialités qu'il offre en matière d'emploi et de pouvoir d'achat.

Le détail de l'étude, notamment les résultats par secteur d'activité et selon la taille des entreprises figurent dans le dossier de presse joint à ce communiqué.

**\* Enquête réalisée à la demande de l'UPA par l'Institut I+C auprès d'un échantillon représentatif de 3150 entreprises artisanales de l'alimentation, du bâtiment, de la fabrication et des services, portant sur le quatrième trimestre 2007 et réalisée en janvier 2008.**